



RESILIATION DE BAIL COMMERCIAL 3/6/9

Par **validid**, le **05/02/2014** à **10:59**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire d'une boutique , j'ai signé un bail commercial le 06/04/2012 , un bail 3/6/9 devant notaire. Au premier exercice du 01/05/2012 AU 30/04/2013 , j'ai perdu 5500 Euros sur mon activité, je ne me prélève aucun salaire. Aujourd'hui sur l'exercice 2 mon chiffre est inférieur de 22 % , j'ai remis dans mon entreprise individuelle depuis Septembre 2013 6000 Euros de mes deniers personnelles. Je ne peux continuer à perdre de l'argent, mon bail s'arrête fin Avril 2015, comment sortir de cette situation et résilier ce bail ?

Merci de vos conseils

Par **philippe magdelaine**, le **04/04/2014** à **09:26**

Il faut contacter un huissier ou un notaire qui préparera un congé à délivrer plus de 6 mois avant l'échéance triennale